



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

outre-mer : fonctionnement

Question écrite n° 67858

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la sur-utilisation de papier non recyclable, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de réduire l'utilisation du papier non recyclable en faveur de celui recyclable au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère de l'outre-mer s'approvisionne auprès de l'union des groupements d'achats publics qui lui fournit du papier déjà recyclé. Or celle-ci ne propose que du papier recyclé, non recyclable. Dès que cet organisme offrira le choix de papier recyclable, le ministère de l'outre-mer étudiera la possibilité d'en acquérir. Le ministère de l'outre-mer reste très attentif à cette question dont il ne sous-estime pas l'impact sur l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67858

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6221

Réponse publiée le : 20 septembre 2005, page 8795